

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Du Jeudi 21 Octobre 2021

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 15 Octobre 2021, s'est réuni au lieu habituel de ses séances le Jeudi 21 Octobre 2021 à 19h30 sous la présidence de son Maire, M Bernard BESCHET.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Audrey BAILLY BECHET, Anthony BESCHET, Cédric BESCHET, Delphine GUENIN, Benoît MASSART, Pierre NICOD, Arnaud SAILLARD, Jacques TISSOT, Agnès VANHUYSE, Bernard VIONNET, Catherine VUILLAUME.

ABSENTS AVEC POUVOIR :

Pascal LANQUETIN, pouvoir à Pierre NICOD
Mathieu MICHAUD, pouvoir à Anthony BESCHET

Catherine VUILLAUME est nommée secrétaire de séance.

I) Approbation du procès-verbal du 29 Septembre 2021 :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II) Comptes rendus des commissions communales :

Commission bâtiment :

Pierre Nicod fait part au conseil municipal de l'avancement du déblaiement de la sciure de l'usine communale. L'entreprise Beltramelli devrait intervenir avant la fin du mois.

Vente de l'usine communale : La date de rendez-vous pour la signature de l'acte de vente chez le notaire est prévue le 04/11/2021

Acquisition du bâtiment ROTA : la procédure et les démarches sont en cours.

Suite à la réunion avec Mme Elina Mouette-Hadorn, directrice de l'école, la commission bâtiment se réunira le lundi 25 octobre 2021 pour définir la priorité de certains travaux et de certaines réfections des locaux.

Commission Information-Communication :

Compte rendu de la commission information communication réunie le mardi 19 octobre :

Bulletin municipal :

Demande de devis à Emisir.

Le principe et les thèmes des années précédentes sont maintenus.

Demande aux associations du village et aux référents de commission pour la rédaction de leur article.

Contact avec la CFD pour possibilité de réduire leur nombre de pages par rapport à l'année précédente.

Page Facebook : Delphine Guenin est également désignée administratrice de la page.

Application mobile INTRAMUROS de la CFD : une réunion intercommunale de la commission information communication a eu lieu le mardi 19 octobre 2021, en visio conférence pour présentation d'INTRAMUROS. Cette application mutualisée permet de diffuser en temps réel les événements, alertes et actualités de la commune via une application sur le smartphone.

Commission Animations :

Un point est fait sur le Noël des anciens, ainsi que la préparation de la cérémonie du 11 Novembre 2021.

III) Etat d'assiette 2022 :

La commission bois et Mr Salek, garde ONF s'est réuni le 13 octobre 2021.

Mr Cédric Beschet rappelle que l'état d'assiette détermine, chaque année les coupes de bois à réaliser. Le document signé dans le cadre de l'aménagement forestier devient caduc à cause de la crise due aux scolytes et que seules des coupes sanitaires seront prévues :

3 parcelles sont retenues : N° 8-9 : 381m³ volume aménagement en Prévente

N° 56 : 600m³ volume aménagement : un contrat de petits bois (inférieur au diamètre 40) exploités à l'abatteuse afin de valoriser les petits bois et un contrat de gros bois en prévente.

L'exploitation de chablis va commencer, la scierie RENAUD Michel serait acquéreur des gros bois et 4 autres clients seraient acquéreurs de petits bois ainsi que des bois de trituration.

La parcelle 1 de la Vessoie était sur l'état d'assiette 2018 et nous proposons de la remettre en vente prochainement.

Le plan de gestion des communaux par l'ONF signé en 2011 pour une durée de 10 ans arrive à son terme. Une réunion la commission bois aura lieu pour le renouvellement de cette convention.

Le conseil municipal (moins 1 voix) valide les conclusions de la commission bois.

Mathieu Michaud ne participe pas à ce vote.

Le conseil municipal, par 13 voix pour, retient l'ensemble des propositions de la commission bois et autorise M le Maire à signer tout document afférent.

IV) Compte rendu de la rencontre avec la CFD suite à la réunion avec M le Sous-Préfet :

Le maire expose au conseil municipal la rencontre qui a eu lieu le 12 octobre 2021 dans les locaux de la CFD :

Etaient présents, Mr Christian Vallet, président, Mme Laurence Lyonnais, directrice générale, Mme Françoise Vanthier, directrice adjointe, Mme Annie Pereira secrétaire de la CFD ainsi que la et Mme Pascale Brocard secrétaire de la commune de la Rivière Drugeon, et pour notre commune, Mr Bernard Beschet, Mr Bernard Vionnet, Mme Catherine Vuillaume et Mr Charles Rousset.

Il a été proposé qu'au vu du retard accumulé depuis plusieurs années dans différents dossiers notamment le FCTVA les différentes tâches seront partagées entre les secrétaires.

Le temps de travail serait de deux demi-journées par semaine (1 chacune) jusqu'à la remise à jour des dossiers.

Une convention doit être signée avec la commune de la Rivière- Drugeon.

Le conseil accepte à l'unanimité ces dispositions et charge le maire de la signature de la convention de mise à disposition.

V) Avis de la commune sur le PLUi arrêté par la Communauté de communes :

Après débat, le conseil municipal émet un avis favorable aux documents concernant la commune sur l'arrêt du PLUi au 31 août 2021(plan de zonage de la commune, règlement et OAP) par 6 abstentions et 8 voix pour.

VI) Participation de la commune sur les forfaits de ski nordique :

Il est proposé au conseil municipal de renouveler sa participation à concurrence de 10€ sur les forfaits « Pass saison » 2021/2022 pour les habitants de la commune jusqu'au 15 novembre 2021.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette participation.

VII) Proposition d'assurance pour la commune par Groupama :

Au vu du manque d'éléments de comparaison, le conseil municipal ne donne pas suite à cette proposition.

VIII) Devis du SIEL pour l'enfouissement des réseaux :

Lecture et explication du devis établi par le SIEL pour poursuivre les travaux d'enfouissement des réseaux qui n'ont pas encore été effectués dans certains secteurs (rue Chargebin, Marais, Eglise et gare) de la commune.

Le conseil municipal, après débat, demande un temps de réflexion afin d'étudier le plan de financement pour ce projet.

IX) Demande de participation du Téléthon national

Aucune manifestation n'est prévue cette année au profit du téléthon.

X) Questions diverses

Audrey Bailly-Bechet rend compte de la réunion du SIEHJ : 130 élèves sont inscrits et 2 enfants font école à la maison. A ce jour, selon certains sondages établis et selon les départs des CM2 et la rentrée des nouveaux, l'effectif serait pour la rentrée 2022 de 131 élèves. Projet d'ouverture d'une 6ème classe ?

Une proposition est faite de la part de la commune de Bonnevaux pour une petite salle qui serait éventuellement disponible.

Aides financières au titre des amendes de police : Au titre des amendes de police le maire précise qu'il serait possible d'obtenir des aides à la voirie et à la sécurité. Le projet concernant les accotements route de Malpas n'a pas obtenu l'aval de l'équipement (STA).

Projet Life tourbières du Jura (EPAGE- SCOT) : Une rencontre avec Mme Camille Barbaz, chargée de mission à l'EPAGE est prévue, lors d'un prochain conseil municipal.

Convocations par Berger Levraut : Le cabinet numérique Berger-Levraut(blcab) est une application, un logiciel qui dématérialise l'envoi des convocations (par email) et les documents associés : explications et discussion pour essayer de favoriser cette solution de convocation et de communication dans le cadre d'un gain de temps et de simplification.

ADMR Lacs et Montagnes du Haut -Doubs : suite à l'assemblée générale du 25 septembre 2021 à Mouthe, le conseil souhaite avoir plus d'informations pour éventuellement, par la signature d'une convention, participer à la mise en place de l'installation de la téléassistance à domicile aux personnes âgées tout en ayant le choix du prestataire.

Courrier de Mme Manteau : Monsieur Jacques Tissot, en charge des affaires sociales, lit le courrier reçu en mairie de la part de Mme Manteau.

Fin de la séance à 23 heures 30

Prochain conseil municipal le 18 /11/21



